

A lire très attentivement...

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

Inscriptions individuelles pour l'été dès réception de la revue Printemps Été 2007

I - CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion ATSCAF est individuelle et obligatoire à partir de 16 ans.

Elle peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II - DURÉE DES SÉJOURS ET MODALITÉS PRATIQUES

- **Durée** : 7 nuits, 6 jours, du samedi 17 H au samedi suivant avant 10 H, en pension complète et en location.

- **Séjours courts** : Possibilités dans la limite des places disponibles.

- **Groupes** : Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF

- **Animaux** : Uniquement acceptés à Seignosse-le-Penon.

III - TARIFS

• **Nos tarifs** en pension complète sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons, et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

- **Tarif individuel** :

Si votre revenu 2005 (avant tout abattement)
Nbre de parts fiscales

est inférieur ou égal à **9 150 €**, vous bénéficiez d'un abattement de 20% sur le tarif indiqué en pension complète. Cet abattement s'applique aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale et n'est pas cumulable avec la réduction enfants.

- **Tarif de groupe** : Conditions particulières à partir de 15 personnes (hors vacances scolaires).

- **Locations** : Nos tarifs sont établis pour un appartement avec un nombre maximum d'occupants et par semaine, sans abattement, ni réduction.

- **Réductions** :

Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

- **Réductions enfants** :

à Megève :

moins de 2 ans : gratuit

de 2 à 5 ans révolus : - 100 € par semaine

de 6 à 13 ans révolus : - 70 € par semaine

à Juan-les-Pins :

moins de 6 ans : gratuit

de 6 à 11 ans révolus : - 50%

- **Occupant seul une chambre** : le supplément, quelle que soit la période, est de 90 € par semaine.

IV - RÈGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour par chèques, par chèques vacances (renseignez vous auprès de votre mutuelle) ou paiement à distance (en complétant le cadre réservé sur le bulletin de réservation).

- **Montant des acomptes**

pension : **76 €** par personne et par semaine

location : **76 €** par appartement et par semaine

- **Composition d'un dossier d'inscription** :

- un imprimé de réservation par séjour,

- un moyen de paiement représentant l'acompte (chèques à l'ordre de l'ATSCAF Fédérale),

- La photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.

- **Tout dossier incomplet sera retourné.**

- **Adressez ce dossier à** :

ATSCAF, SERVICE DES SÉJOURS, 2 RUE NEUVE SAINT PIERRE, 75004 PARIS.

- **Règlement du solde** : Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

V - ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR

1. Annulation avant le séjour :

a) Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu au remboursement des sommes versées moins :

- 30 € par personne par semaine s'il s'agit d'une pension.

- 46 € par semaine s'il s'agit d'une location.

b) Toute annulation pendant la période de 30 jours précédant le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficiez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Générali France (contrat n° 63.111.116.R), pendant la période des trente jours avant le séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF.

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès** : de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions** : Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- **Réquisition par le ministère.**

* A l'exception des cas suivants :

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse couche, accouchement et suite, I.V.G.,

- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,

- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,

- Contre-indication de vaccination ou de voyage,

- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux :

Varappe, bobsleigh, skéléton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,

- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,

- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,

- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,

- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,

- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* Démarches à effectuer :

Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours-ATSCAF, 2 rue Neuve Saint Pierre, 75004 PARIS.

2. Interruption en cours de séjour :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

- Démarches à effectuer : cf « Annulation avant le séjour ».

- Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'évènement.

VI - ASSURANCE- ATSCAF

Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme-contrat n°657). Vous pouvez obtenir à des conditions préférentielles une carte neige qui vous assure une couverture supérieure et sans avance d'argent. Pour l'obtenir, renseignez-vous auprès du secteur des Séjours.

IMPORTANT : L'ATSCAF dégage sa RESPONSABILITE pour les sinistres consécutifs aux CHUTES DE NEIGE des toits et survenant sur les PARKINGS de nos établissements.

Voyages

UN BATEAU POUR LE SRI LANKA



Ce voyage avait été programmé en décembre 2006. Pour des raisons de sécurité, dues à une situation politiquement délicate, le Sri Lanka, n'était plus en mesure d'accueillir en fin d'année dernière, des touristes dans des conditions agréables. Maintenant la situation est devenue plus calme. Aussi, il est à nouveau possible de repartir découvrir et visiter ce pays plein de charme.

Un nouveau voyage est donc proposé du **05 au 16 Décembre 2007**, avec un programme identique à celui proposé en 2006.

OPÉRATION «UN BÂTEAU POUR LE SRI LANKA»

Tous les voyageurs de l'ATSCAF de l'année 2006 ont participé à l'opération « un bateau pour le Sri Lanka », puisque la somme de 5 Euros était prélevée sur toutes les inscriptions à un voyage ATSCAF. Les fonds récoltés ont permis d'acheter un bateau, un moteur et tout l'équipement de pêche nécessaire.

BÂTEAU AU LOGO ET AUX COULEURS DE L'ATSCAF

Début Janvier 2007, lors d'une cérémonie, en présence des autorités locales, le bateau a été remis à Mr Morathoto, bénéficiaire du don de l'ATSCAF. Cette cérémonie s'est déroulée sous la bénédiction d'un bonze afin de respecter les usages et la tradi-





tion locale : le bateau a été béni et des cadeaux ont été remis à l'autorité religieuse. Personnalisé au logo et aux couleurs de l'ATSCAF, le bateau peut donc maintenant permettre à Mr Morathoto d'affronter la mer, souvent mouvementée au large, sans craindre quoi que ce soit.

PROCHAIN VOYAGE 2007

Lors du prochain voyage qui aura lieu en décembre 2007, le groupe aura la possibilité de rencontrer le pêcheur lors d'une petite cérémonie organisée pour baptiser le bateau et lui souhaiter « bonne pêche, bon courage et bonne chance ».

Outre les opérations de caractère humanitaire comme le baptême de ce bateau et la visite d'une petite école de la côte sud, qui a été la plus touchée par le tsunami, sont également prévues des visites plus traditionnelles à caractère culturel.

Ainsi vous pourrez visiter le site de Sirigya qui est situé sur un monolithe qui s'élève à 200 m au dessus de la végétation, et qui est célèbre pour ses fresques et ses « demoiselles » ; celui de Polonnaruwa, ancienne capitale qui date du XII^{ème} siècle et qui a été construit dans l'ancienne métropole d'Anuradhapura. Les grandes grottes de Dambula vous attendent, ornées de statues de Bouddha, de Vishnu et de Sanan, dont certaines datent du XII^{ème} siècle. Parmi les villes traversées, un soin particulier sera apporté à la visite de Kandy avec son fameux temple dit de la dent de Bouddha. Vous aurez également l'occasion de parcourir, à votre gré, les rues de la cité.

La nature ne sera pas oubliée car elle est omniprésente au Sri Lanka. Le jardin botanique de Peradeniya, créé en 1816, dans la région de Kandy est

une des plus riches du monde, et s'y promener est un des plaisirs rares associant la paix à la beauté. Le parc Victoria à Nuwara Eliya rappelle la présence britannique par son implantation et les maisons coloniales qui l'entourent. Les cascades de Diyaluma se trouvent au milieu d'une végétation luxuriante et la promenade qui permet de les atteindre est rafraîchissante. Dans le parc national de Yala où se mélangent savanes, plaines rocailleuses semées d'épineux, il est possible de découvrir des animaux sauvages, cerfs, buffles sauvages lors d'un petit safari en 4x4. A Pinnawela, vous visiterez avec plaisir l'orphelinat des éléphants où de nombreux bébés éléphants orphelins sont soignés et éduqués. Un petit trajet en train à vapeur vous plongera au milieu du Sri Lanka traditionnel avec la traversée des rizières et plantations de thé où travaillent des femmes en costume multicolore. Sur les plages d'Hikkaduwa, un sable blanc contraste avec les couleurs de la mer qui varient du bleu turquoise au vert profond, et vous invite à un peu de repos et de méditation.

La population accueillante et chaleureuse vous fera participer à sa vie et à ses rites. Un goûter offert par l'ATSCAF, aux enfants d'une petite école vous permettra de découvrir leur vie et leur souhaits. La rencontre avec la famille du pêcheur auquel a été remis le bateau sera aussi un moment fort du voyage et vous pourrez vous mêler aux habitants du petit village où il réside.

Vous goûterez si vous le souhaitez les spécia-

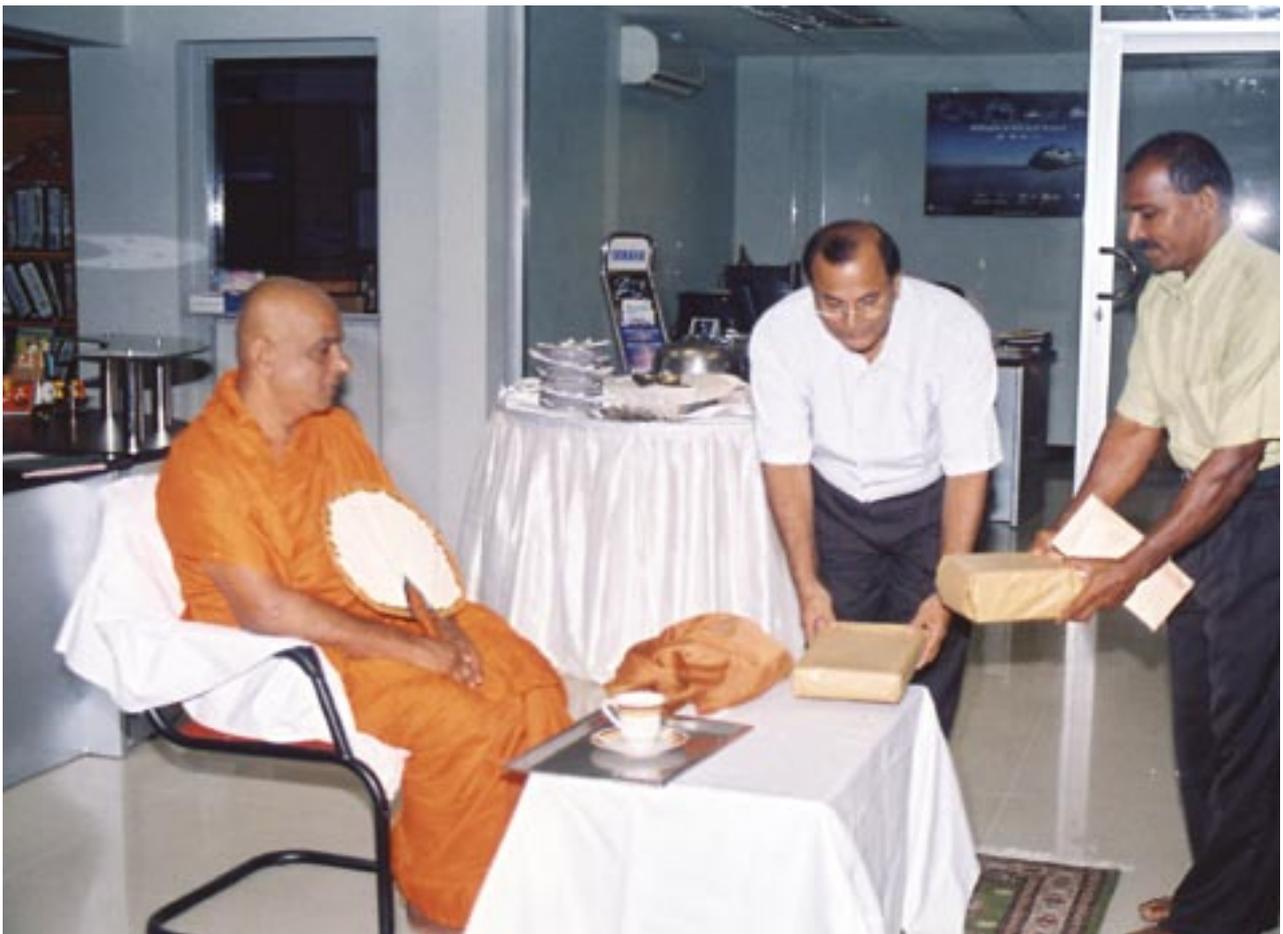


Voyages

lités culinaires régionales et les épices traditionnelles. Vous aurez également le loisir de découvrir le riche artisanat qui vous sera proposé tout au long du voyage.

Alain MASSIS

Dans le cadre d'un voyage culturel, l'ATSCAF vous invite à découvrir avec émotion, une population au courage et à la volonté exceptionnels et à partager avec elle son hospitalité légendaire



**Rejoignez-nous du 05 au 16 Décembre 2007
dans ce voyage inoubliable !**

PROMOTION SÉJOUR À MARRAKECH, LA MÉDINA

En collaboration avec : **Club Med** 

Un séjour de rêve en pension complète à un prix exceptionnel à La Médina à MARRAKECH

Séjour 8 jours/7 nuits – Départ le 15 Septembre 2007

Prix spécial ATSCAF – 25 % : 665 €

Prix catalogue : 887,50 €, incluant droits d'adhésion « Club Med »



Le prix comprend : les vols aller et retour Paris / Marrakech, les transferts aéroport/ club/aéroport, l'hébergement en base chambre double, la pension complète, l'assurance assistance/rapatriement, les droits d'adhésion « Club Med ».

Le prix ne comprend pas : les taxes d'aéroport et de sécurité : 45 € à ce jour, l'assurance – annulation : 20 €, le supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 155 €.

Formalités : passeport valide. Pas de vaccination (traitement antipaludéen conseillé).

ATTENTION : nombre de places limitées

Renseignements et inscription :
Tél. : 01 53 17 85 80

ATSCAF TOURISME :
2, rue Neuve Saint Pierre 75004 PARIS

Club Med 



**Amis sportifs,
vous rêvez d'assister aux prochains
Jeux Olympiques à Pékin.**

**ALLEZ Y AVEC L'ATSCAF
DU 08 AU 13 AOÛT 2008**

PRIX ENVIRON 3 000 EUROS

Incluant visites traditionnelles de Pékin et 4 entrées pour les épreuves olympiques en fin d'après midi ou en soirée. Pour l'instant le programme n'est pas encore totalement défini. Les détails vous seront communiqués ultérieurement.

Nous avons besoin de votre avis si vous êtes intéressés, faites le nous savoir par message à :
atscaf.voyages@finances.gouv.fr

ATTENTION le nombre de places sera très limité



Voyages

NOUVELLES DU SECTEUR *tourisme*

VOYAGES COMPLETS

INSCRIPTION EN LISTE D'ATTENTE SEULEMENT :

ROCHEUSES CANADIENNES du 25 juin au 8 juillet (3 635 €),
TANZANIE du 07 au 17 Juillet (2 895 €), **PRAGUE et la BOHEME**
du 05 au 12 Septembre (1 455 €), **MADAGASCAR** du 03 au 21
Septembre (3 560 €), **CHINE route de la soie** du 04 Septembre
au 05 Octobre (3 825 €), **AFRIQUE DU SUD** du 22 Septembre au
08 Octobre (1 920 €), **CHINE CLASSIQUE** du 13 au 28 Octobre
(2 970 €), **YEMEN 1** du 05 au 19 Novembre (2 475 €).

*Un de ces voyages vous intéresse ? N'hésitez pas à nous consulter
car des places peuvent toujours se libérer suite à une annulation !*

RAPPEL :

Le voyage Japon ayant été reporté du 14 Octobre au 01 Novembre
2007 (5 345 €), il reste 2 places disponibles, nouveau programme
sur demande.

INFORMATION :

Le voyage EGYPTTE LYBIE est reporté à une date ultérieure.

PLACES DISPONIBLES

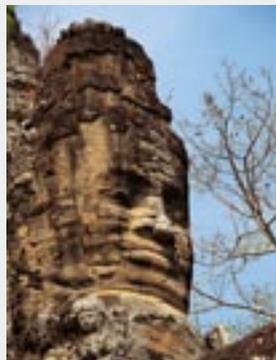
sur 4 circuits exclusifs spécialement réalisés pour l'ATSCAF !



JAPON

5 345 €

DU 14 OCTOBRE
AU 01 NOVEMBRE,
19 JOURS



CAMBODGE

2 420 €

DU 13 AU
28 NOVEMBRE,
16 JOURS



YÉMEN 2

2 475 €

DU 19 NOVEMBRE
AU 03 DÉCEMBRE,
15 JOURS



SRI LANKA

1 635 €

DU 05 AU
16 NOVEMBRE,
12 JOURS



PROGRAMME

des voyages 2008



JANVIER

Dubai / Oman
Afrique de l'Ouest

JUIN

Allemagne
Côte Est du Canada
et des USA
Istanbul
Irlande
Scandinavie



FÉVRIER

Laponie
Inde Centrale

JUILLET

Transsibérien
Tibet



MARS

Syrie / Jordanie
Brésil

SEPTEMBRE

Parcs de l'Ouest Américain
Argentine
Rhodes et les Iles grecques



AVRIL

Maroc
Barcelone
Polynésie

OCTOBRE

Yunnan / Tonkin



MAI

Venise et la Vénétie
Chine
Hongrie

NOVEMBRE

Egypte

DÉCEMBRE

Mauritanie

Les programmes ne sont pas encore parus. N'hésitez pas à nous les demander, pour les recevoir dès leur parution ou les consulter sur le site www.atscaf.fr

ATSCAF TOURISME - 2, rue Neuve Saint Pierre 75004 PARIS - 01 53 17 85 80

Nom et Prénom :

N° d'adhérent :

Destination :

.....

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du 23 mars 2007



L'assemblée générale de l'ATSCAF 2007 s'est déroulée dans la salle de conférence Pierre-Mendès France du MINEFI à Paris. Si le lieu demeure inchangé une année sur deux, puisque cette A.G suit et précède les congrès organisés sur 3 jours en province, l'organisation a bénéficié cette année de quelques innovations fort appréciées (réaménagement de la tribune avec nouveau décor, installation de stands d'information : sports culture séjours et voyages, ainsi que deux maîtres de cérémonie pour en assurer le bon déroulement).

Ouverture de cette 59^{ème} A.G. par 2 maîtres de cérémonies, Michel Fresneau et Michel Guiraud.

DISCOURS INTRODUCTIF DE FRANÇOIS CLINET, PRÉSIDENT DE L'ATSCAF :

Il remercie tout d'abord M. Jean-François Verdier de nous faire l'honneur d'assister à cette assemblée, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à l'ATSCAF. Il remercie par ailleurs toutes les personnes, élus, permanents, services du ministère, qui se sont impliqués dans l'organisation de cette manifestation.

Avant d'aborder le bilan des réalisations de l'année et d'évoquer les grands axes de réflexion pour les années à venir, François Clinet souhaite rappeler l'événement majeur qui a pesé sur le quotidien de la fédération au cours des dix derniers mois : la réforme du statut des personnels du cercle associatif. Retraçant les grandes étapes de cette réforme, il souligne que « l'ATSCAF, par sa capacité à s'adapter au changement, a su tenir le calendrier proposé par l'administration sans pour autant relâcher ses efforts dans ce qui restera toujours sa raison d'être, le service rendu à l'adhérent ».

L'association a été reconnue d'intérêt général ; cela lui permet de faire appel, pour exercer ses missions, à des agents du MINEFI qui sont placés en position de détachement, dans la limite d'un quota de 65. Cela implique également pour l'association de faire face à de nouvelles obligations d'employeur telles que la gestion de la paye et le suivi administratif des salariés.

Ce grand chantier a été mené avec succès, grâce au soutien sans faille de M. Jean-François Verdier et de sa direction. Dans cette épreuve, l'ATSCAF a acquis un nouveau savoir-faire, une expertise, qu'elle fera partager tout naturellement aux autres composantes du cercle associatif.

François Clinet souligne avec fierté que cette période de changement n'a pas empêché l'association d'honorer tous ses engagements, en plaçant l'adhérent au centre de ses préoccupations. Les actions entreprises ainsi que les chantiers à mener s'inscrivent autour de trois axes majeurs :

- l'optimisation des moyens,
- l'adaptation constante de l'offre aux attentes des adhérents,
- la consolidation de la place de l'ATSCAF au sein du Ministère.

Il rend hommage au travail des milliers de bénévoles sur le terrain sans lequel l'ATSCAF n'existerait pas. Et même si les marges de manœuvre sont de plus en plus réduites dans le bénévolat associatif, « tant mieux ! un tel défi devrait nous motiver. »

Le président rappelle que l'association fêtera en 2008 son soixantième anniversaire. C'est l'ATSCAF Saône et Loire qui aura le plaisir et l'honneur de l'organiser.

Il conclut son discours en précisant que si l'ATSCAF est devenue une association-entreprise, une véritable PME, elle n'a pas pour autant changé d'âme ou de valeur de référence et a décidé de revisiter ce sigle à son image pour devenir : Plus, Mieux, Ensemble.

Jean-François Verdier répond au président en le remerciant tout d'abord pour les mots sympathiques tenus à l'égard de la DPAEP. Il a été surpris, lors son arrivée au Ministère, par l'ampleur des activités proposées par l'association et par la flamme qui anime ses dirigeants.

Il revient sur le contexte qui a amené le Ministère à mettre en place la réforme statutaire des agents affectés auprès d'organismes associatifs. Un rapport de la Cour des Comptes, le projet de loi de modernisation de l'Etat ont révélé la situation ambiguë qui existait entre associations et administration. Le souci de la DPAEP a été avant tout d'assurer la pérennité de l'association car « elle concourt au bien-être des agents ».

M. Verdier a eu l'occasion de mesurer la capacité de l'ATSCAF à s'adapter à la demande lors de la création du cercle de généalogie, club de l'ATSCAF Paris, dont il est à l'initiative et qui regroupe déjà, après quelques semaines d'existence, plus de 60 adhérents.



Il soutiendra sans réserve toutes les initiatives de l'association et se fera un plaisir de participer aux célébrations du 60^{ème} anniversaire de l'ATSCAF.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ PAR JEAN CLAVEL, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

Les activités de l'ATSCAF se sont maintenues à un excellent niveau dans tous les domaines. Les manifestations sportives et culturelles ont été, une nouvelle fois, couronnées de succès. Les centres de vacances ont réalisé une bonne saison, bien qu'en léger recul par rapport à l'exercice précédent qui demeure une année exceptionnelle. Quant au secteur des voyages, l'année aura été excellente puisque tous les indicateurs (nombre de clients, chiffre d'affaires et résultat) sont à la hausse.

Le rapport d'activité est soumis aux votes et adopté à l'unanimité.

Cette année est une année d'élection puisque 5 postes au conseil d'administration doivent être renouvelés. Après une présentation de chacun des candidats, une interruption de séance est organisée pour permettre le bon déroulement des votes.

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER PAR RENÉ MARTINEZ, TRÉSORIER FÉDÉRAL.

L'exercice clos laisse apparaître un résultat d'exploitation positif de 1 18 276 € ainsi qu'un résultat final positif de 12 869 €.

L'analyse du compte de résultat permet de constater une augmentation du chiffre d'affaires de 9,2 % et une augmentation des charges de 8,8 %. La hausse du chiffre d'affaires provient essentiellement de l'activité du secteur voyages.

La subvention de fonctionnement versée par le Ministère est demeurée la même dans son montant, soit 827 326 €. Les aides indirectes, hors personnel, ont quant à elles été évaluées à 924 550 €.

Le calcul d'un certain nombre de ratios permet d'affirmer que l'autonomie financière de l'association est bonne et que son fonds de roulement est en constante augmentation depuis trois ans. L'ATSCAF dispose de moyens suffisants pour effectuer une opération de rénovation d'envergure.

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE GESTION PAR FRANÇOIS QUÉNIAT, COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'actif de l'association.

Jean-Claude Cazalas, rapporteur de la commission de contrôle du secteur subventionné, propose de donner quitus au trésorier puisqu'aucune anomalie n'a été relevée.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité. Il est donné quitus au trésorier et décidé d'affecter le résultat en report à nouveau.

Il est ensuite procédé à la nomination de Mme Nathalie Delijard en tant que commissaire aux comptes suppléant en cas de défaillance du titulaire (décès, démission, révocation).

Nomination également des vérificateurs de la commission de contrôle du secteur subventionné. Les quatre vérificateurs en place (MM. Bérard, Cazalas, Lejeune et Machinal) informent l'assemblée de leur souhait de poursuivre leur mission. Les délégués décident à l'unanimité de les reconduire dans leur mandat.

MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'ATSCAF :

Sur proposition de François Clinet, la médaille d'honneur de l'ATSCAF est attribuée à M. Christian Guy, qui a œuvré de nombreuses années au sein de la commission de contrôle.

QUESTIONS DIVERSES DES DÉLÉGUÉS :

Philippe Garnier (ATSCAF Indre et Loire) ouvre le bal en demandant si la reconnaissance d'intérêt général est également valable pour les associations locales.

François Clinet répond par l'affirmative, les sections locales faisant partie du réseau et ayant le même objet que la fédération.

Philippe Garnier évoque par ailleurs le contrôle URSSAF dont son association a fait l'objet récemment et qui a révélé un problème d'agrément Jeunesse et Sport. Un redressement de près de 2 700 € lui a été signifié.

Mireille Bonneville (ATSCAF Tarn) fait part du fait que son association bénéficiait d'un agrément Jeunesse et Sport depuis dix ans. La demande de renouvellement a été rejetée au motif que les statuts de l'ATSCAF ne prévoient pas la non-discrimination. Toutefois, elle se repose sur l'agrément fédéral pour payer les cotisations sociales des salariés sur la base du forfait.

Mme Bonneville interroge la fédération sur l'obligation, pour les associations locales, d'avoir un commissaire aux comptes. François Quéniat répond que l'obligation d'un commissaire aux comptes n'est applicable qu'aux structures recevant des subventions publiques supérieures à 150 000 € par an.

Sylviane Salle (ATSCAF Drôme-Ardèche) demande si les associations locales vont être obligées de modifier leurs statuts pour intégrer la notion d'intérêt général. La réponse est non.

Nicole Vieille (ATSCAF Seine Saint Denis) constate une baisse des résultats du centre de vacances de Juan les Pins. Elle souhaiterait en connaître la cause et savoir ce qui est envisagé pour y remédier.

François Clinet reconnaît que les résultats de la dernière saison sont effectivement en baisse. Un gros effort a été fait depuis deux ans avec la mise en place d'une politique favorisant les séjours famille, l'organisation de stages golfique ; cette année, un courrier a été adressé aux adhérents clients des trois dernières années pour

leur rappeler l'offre de l'ATSCAF et une large communication sur l'offre de stages à thème et sur les accords négociés avec les partenaires, a été réalisée dans la revue Arts-Sports-Voyages ainsi que sur le site internet www.atscaf.fr

Martine Farges (ATSCAF Lot) s'est rendue compte, lors de sa prise de fonction en tant que présidente en novembre 2006, que les déclarations de l'association à la préfecture n'étaient pas à jour. Ces démarches officielles doivent-elles être faites par la section locale ou incombent-elles à la fédération ?

François Clinet rappelle que chaque association locale est juridiquement indépendante. A ce titre, il lui appartient d'effectuer toutes les déclarations utiles.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS :

sur 1056 bulletins dont 5 nuls.

Sont élus :

- François Clinet avec 985 voix ;
- Catherine Vernier avec 848 voix ;
- Marie-Odile Campagne avec 810 voix ;
- Jean Martin avec 785 voix ;
- Arsène Demirdjian avec 471 voix.

Les autres candidats, non élus, ont obtenu les suffrages suivants :

- Jean-Pierre Chartron : 426 voix ;
- Thierry Barbero : 362 voix ;
- Eric Richard : 284 voix ;
- Jacques Gauchy : 111 voix.

Le mot de la fin revient à M. René Bedenne, président fondateur. Il se dit fier de l'association qu'il a créée voilà près de 60 ans. Les débats ont montré que l'ATSCAF est une structure solide, bien gouvernée par une équipe des plus dynamiques. Il ne fait aucun doute, pour lui, que l'association a un grand avenir devant elle.

Nouveau conseil d'administration de l'ATSCAF fédérale.



LES PLUS ATSCAF

N'hésitez plus à profiter de tous ces avantages négociés par l'ATSCAF !*



DES VACANCES À PRIX RÉDUITS

Avec V.V.F Vacances

Reduction de 5%* à 15% sur les prix- catalogue proposés par VVF Vacances, selon les périodes.

Des formules pour tous les styles et tous les budgets :

- village-club ou hôtel de loisir en demi-pension ou pension complète.
- résidence locative avec services.

Réservations : 0825 355 354

Code partenaire : 10 698

***5% sur les prestations voyages à l'étranger**

Sur la COSTA-BRAVA (Espagne)

Avec l'agence Bigrup- Riart à Calonge (Girona), louez des appartements en front de mer sur la Costa Brava en Espagne, du mois de mai jusqu'aux derniers beaux jours d'octobre.

Avec 15% de réduction pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre !

Plus une remise exceptionnelle de 20% en basse saison (automne, hiver)

DES VACANCES EN TOUTE SÉCURITÉ

l'ATSCAF a négocié pour ses adhérents :

une assurance ski :

La Fédération Française de Ski vous propose des formules d'assurances-ski, accidents corporels, frais de secours, rapatriement, responsabilité civile, assurance défense pénale et recours...



une assurance camping-caravaning :

La Fédération française de camping- caravaning vous délivre si vous le souhaitez des vignettes assurances pour la responsabilité civile, la protection juridique, l'individuelle accident et l'assistance.

(Attention : dernière année ! l'ATSCAF ne délivrera plus, à compter de 2008, les vignettes assurances camping caravaning).

Avec l'ATSCAF, partez en toute tranquillité !



ENVIE D'UNE NOUVELLE VOITURE ? BÉNÉFICIEZ DE TARIFS AVANTAGEUX !

Avec le Club Auto (groupe A.M.T.T automobiles), économisez jusqu'à 20% sur le prix de votre véhicule neuf toutes marques.

Renseignements au 01 47 75 95 95 ou www.clubauto.fr

***Avantages réservés aux adhérents de l'ATSCAF sur simple présentation de la carte**

EN FORME AVEC DE LA THALASSOTHÉRAPIE

NOUVEAUTE 2007 :

Depuis le 1^{er} janvier 2007, vous pouvez bénéficier de notre nouvel accord de partenariat avec les 5 instituts de thalassothérapie THALAZUR. Bénéficiez de 15 % à 20 %* de réduction toute l'année quelle que soit la formule souhaitée (6 jours, 5 jours, 1 journée, etc...) avec hébergement ou sans, dans les centres situés à Ouistreham, La Rochelle, Royan, Arcachon, Bandol et Antibes.

**Uniquement à Arcachon, Antibes, Royan et Ouistreham pour dates précises.*

Réservations directement auprès de Thalazur : Marie-France ASTIER,
Tél. 01.30.56.63.13, Fax : 01.30.56.68.86, mariefrance.astier@free.fr
Code ATSCAF : 415



DE LA DÉTENTE AVEC DU THERMALISME

A Dax, détendez-vous en profitant de 8% de remise sur un séjour 7 jours/6 nuits en pension complète.

Réservations directement auprès de l'établissement thermal au 0 800 40 00 40
Code « ATS »

LOCATION DE MOBIL-HOMES

Une Nouveauté ATSCAF-Paris Des vacances en Languedoc-Rousillon

Au Camping-Club *** Rochelongue – plage à 400 m – (à 1 km du Cap d'Agde)
RESERVATION à l'ATSCAF-Paris auprès de :
Marielle HERENT : 01.44.87.75.53

A partir de 105 euros

Mobil-home 4/6 pers. – 2 chambres
TARIF A LA SEMAINE VACANCES DE PRINTEMPS (zones A-B-C)
Taxe locale en sus payable sur place.

Des tarifs avantageux et sur place, nombreux services :

bar, restaurant, piscine, aire de jeux, épicerie, locations de draps et taies, kit bébé lit etc...

Documentation sur demande.

Attention : l'ATSCAF-Paris a peu de places réservées, les demandes de location pour la période juillet-août ne seront plus prises en compte à compter du 10 juin 2007.



A LA RENCONTRE DE NOS ADHÉRENTS TALENTUEUX...

*L'ATSCAF Sarthe vous propose de découvrir
Ludovic ASSIER*

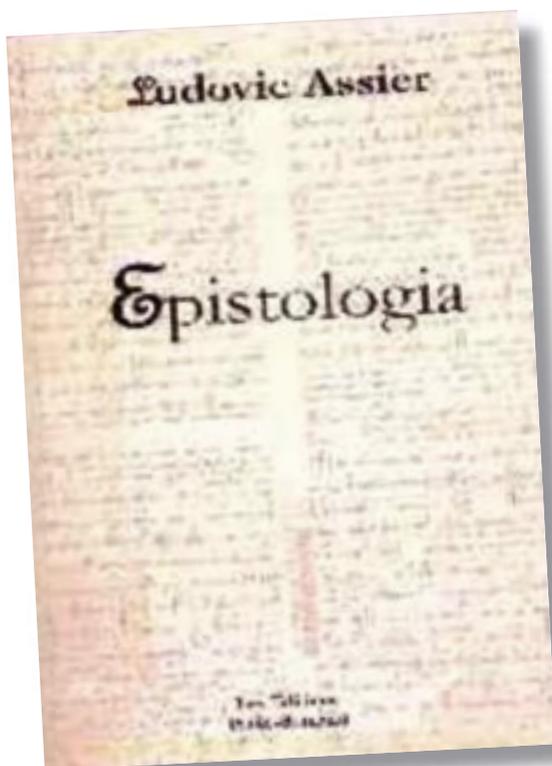
Grand sportif, amoureux des livres, écrivain passionné et aussi jeune inspecteur à la Trésorerie générale de la Sarthe.

Ludovic est féru de course à pied, sport qu'il pratique depuis l'âge de 17 ans, avec des performances plus qu'honorables puisqu'il termine la course de Médavy dans l'Orne, qui compte pour le championnat de France, dans les 80 premiers en à peine 1 heure. Bel exploit.

Il est aussi très attiré par la littérature. Mais il ne se contente pas de lire, il écrit également. Ce goût de l'écriture a séduit une maison d'édition (Paulo-Ramaud) qui vient de publier son premier ouvrage, « Epistologia ».

Il s'agit d'un roman retraçant le parcours d'un député dont la fille est éprise de son rival politique. Il décrit aussi le monde de la politique locale avec toutes les manigances et les tractations pour la soif du pouvoir obligeant les personnages de ce roman à faire des choix à un moment clé de leur vie.

C'est un livre d'actualité facile à lire entraînant le lecteur à une réflexion personnelle sur les différents personnages mais aussi sur le monde politique en général.



Si le vous êtes intéressé par ce livre, vous pouvez vous le procurer à la librairie THUARD au Mans, sur les boutiques en ligne : fnac.com ou amazon.fr et également sur le site de l'éditeur paulo-ramand-editions.com.

Christine, la permanente de l'Atscaf peut aussi recevoir votre commande si vous le souhaitez.
(Contact : 02.43.25.26.98)

CALENDRIER 2007

des manifestations sportives et culturelles

1^{ER} SEPTEMBRE

17^{ème} Trophée de Course à pied
Bourron Marlotte
ATSCAF SEINE ET MARNE

1^{ER} SEPTEMBRE

17^{ème} Trophée de Triathlon
Lacanau
ATSCAF GIRONDE

25 AU 29 SEPTEMBRE

17^{ème} Trophée de Golf
Seignosse
FÉDÉRATION

27 AU 30 SEPTEMBRE

19^{ème} Trophée de Cyclisme
Sangatte
ATSCAF CALAIS

5 AU 7 OCTOBRE

13^{ème} Trophée de VTT
Autrans
ATSCAF ISÈRE

22 AU 24 JUIN

1^{ères} Rencontres Œnologiques
Trélazé
ATSCAF MAINE ET LOIRE

06 AU 22 JUIN ⁽¹⁾

4 JUILLET AU 4 SEPTEMBRE ⁽²⁾

Salon national de la Photographie
⁽¹⁾Monnaie de Paris ⁽²⁾Bercy
ATSCAF MONNAIE DE PARIS

21 AU 28 JUILLET

Stage Photo
Centre de vacances de Megève
FÉDÉRATION

08 AU 15 SEPTEMBRE

Stage Bridge
Centre de vacances
de Seignosse le Penon
FÉDÉRATION

16, 17 ET 18 NOVEMBRE

Festival des Musiques
CASC - MINEFI
ATSCAF PARIS

12 DÉCEMBRE AU 14 JANVIER

Salon national des Arts Plastiques
avec Remise des prix de la Nouvelle
et du concours de Poésie
Bercy
FÉDÉRATION

sports

Culture

QUOI de NEUF sur atscaf.fr

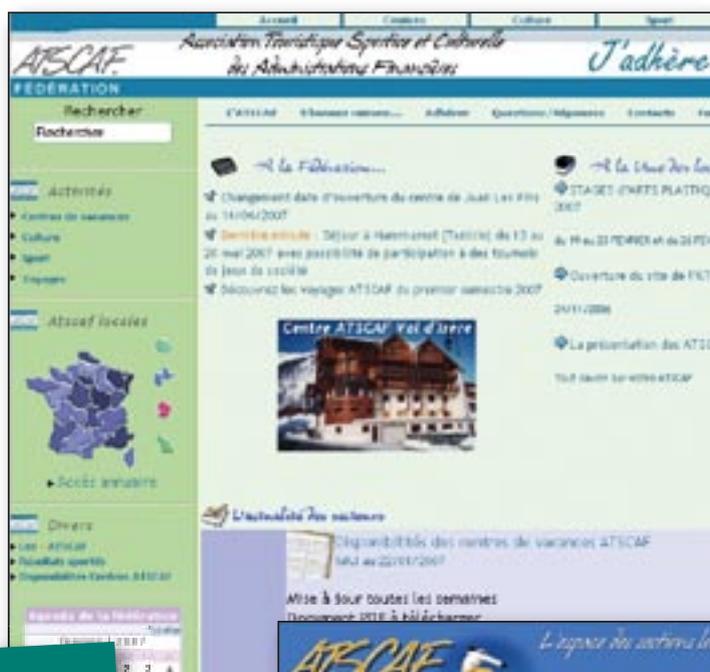
Le site internet de l'atscaf,

www.atscaf.fr

une évolution constante.

Depuis son lancement en avril 2006, son contenu n'a cessé de s'enrichir pour offrir à l'internaute l'information la plus complète possible concernant la vie de l'association.

L'actuel site fédérale comprend désormais prêt de 200 articles différents qui présentent les activités de l'ATSCAF, les compétitions sportives et manifestations culturelles, les offres de voyage et les séjours dans les 5 centres ATSCAF.



PARMI LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS :

- ▶ **Vente flash, des promotions de dernière minute jusqu'à -30% sur un séjour dans un centre ATSCAF,**
- ▶ **Les albums photos des manifestations**
- ▶ **La présentation des ATSCAF locales**
- ▶ **Des formulaires pour contacter les secteurs de l'ATSCAF fédérale et pour pré-réserver les ventes flash**
- ▶ **Des sites hébergés sur atscaf.fr présentant l'activité de certaines ATSCAF locales**



Alors, ayez toujours le réflexe atscaf.fr en mettant le site dans vos favoris internet !

Internet explorer : menu favoris > ajouter au favoris
Firefox : menu Marque-pages >> marquer cette page

Pourquoi je suis à la GMF ?

"Parce que c'est une très bonne assurance pour ma voiture"



"... que leurs tarifs sont vraiment ajustés"



"... qu'ils me protègent même au travail"



"... que c'est aussi l'assurance de ma maison,"



et qu'il ya des contrats adaptés pour tous ceux qui y vivent !



GMF, 1^{ER} ASSUREUR DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS.

Un seul numéro : GMF au 0820 809 809 (0,12€ TTC/mn) ou sur www.gmf.fr

La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et employés de l'Etat et des services publics et assimilés. Société d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances - 45930 Orléans cedex 9 et ses filiales GMF Assurances et la Sauvegarde.

